Retrouvez ce formulaire sur www.nievre.fr

Les informations recueillies à l'aide de ce formulaire font l'objet d'un traitement et sont destinées au Conseil départemental dans le cadre de ses relations avec les acteurs culturels et sportifs du territoire. Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (RGPD et loi Informatique et Libertés modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou de portabilité des informations vous concernant. Dans ce cadre, votre demande doit être adressée, en justifiant de votre identité, par voie postale auprès de Mme la Déléquée à la Protection des données - Hôtel du Département - 58039 NEVERS Cedex, ou par courriel à l'adresse : protection-donnees@nievre.fr





DISCIPLINE:
Nom du Club:
Fédération d'affiliation :



Direction de la Culture et du Sport

Service Développement Culturel et Sportif Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex Tél: 03 86 60 58 44



DISCIPLINE:				
NOM DU CLUB:				
N° DE SIRET :			0 0 0	
ADRESSE DU SIÈGE S	SOCIAL:			
COORDONNÉES DU	PRÉSIDENT (NOI	I/ADRESSE/TELE	EPHONE):	
ADRESSE MAIL:				
COORDONNÉES DU	DIRIGEANT EN C	HARGE DU DOS	SIER,	
SI AUTRE QUE LE PRI	ÉSIDENIT (NOM/)	DDECCE/TÉI ÉDL	ONE) .	
SI AUTRE QUE LE PRI	ESIDEMI (MOM/A	IDKESSE/TELEFT	ONE).	
ADRESSE MAIL:				
MONTANT DE L'AIDE	E PERÇUE EN 202	2:		
NOMBRE DE LICENC	IÉS DE MOINS D	E 18 ANS À LA FI	N DE VOTRE SAISO	N 2021/2022 :
				<u></u>
VOTRE CLUB EST-IL	SUPPORT D'UNE	(OU PLUSIEURS)	SECTION(S) SPORTIV	/E(S) :
		IUO	NON	
CLOIN ÉMADINGENT	NIMA AGOL A IDEA	_	_	
SI OUI, ETABLISSEME	ENTS SCOLAIRES	ET CLASSES CO.	NCERNEES:	
ORIET DE LA DEMAN	IDE DE SUBVENT	ION ·		
	(00000000	1011.		
MONTANT SOLLICIT	É DOUD L'AMATÉ	0000 (EN C)		

Dossier complet* à retourner à votre comité départemental avant le 28 février 2023

Emplacement réservé à votre RIB (à coller ou agrafer) ou celui de l'omnisports dont votre club dépend				
La structure qui recevra une subvention s'engage à faire figurer le logo du Conseil départemental de la Nièvre				

sur ses différents supports de communication.

Pour obtenir ce logo contacter la Direction de la Communication à l'adresse mail suivante : com@nievre.fr

Date et signature du Président du Club

> Les clubs affiliés à un comité départemental doivent impérativement retourner cet imprimé à leur comité

> > * Tout dossier incomplet ne pourra être étudié et la subvention ne pourra pas être attribuée

PIÈCES Á JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU PRÉSENT DOSSIER

- Dernier compte de résultat du club,
- Rapport d'activité de la dernière Assemblée Générale,
- Budget prévisionnel 2023,
- Statuts du club (uniquement en cas de modifications ou de première demande)
- RIB.